



LES GÉOMÈTRES-EXPERTS
1ÈRE PROFESSION À SE DOTER D'UN AGENDA 21

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ
6 MAI 2009



ORDRE DES
GÉOMÈTRES-EXPERTS

KPMG



PRENDRE PART AU DÉBAT
ÉCOLOGIQUE...



... ET PLACER L'HOMME AU CENTRE DE
TOUS LES INTÉRÊTS



UNE CHARTE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- En réponse à la sollicitation de son ministre de rattachement, l'Ordre des géomètres-experts a élaboré une charte d'engagement des géomètres-experts en faveur de l'aménagement et du développement durables.
- Parmi les dix engagements figure : faire du développement durable le thème central du 40^{ème} congrès des géomètres-experts et élaborer un document d'objectifs développement durable type agenda 21.



LES ENJEUX

... pour l'ordre :

- Introduire de l'innovation métier
- Faire connaître l'expertise de la profession dans le domaine du développement durable
- Fournir un guide d'actions concrètes aux 2000 géomètres-experts
- Fédérer la profession autour d'un projet stratégique à long terme
- Valoriser une image attractive pour les jeunes diplômés
- Entrer dans une culture de l'évaluation

... pour les géomètres-experts :

- Répondre aux attentes des clients et partenaires
- Disposer de guides méthodologiques et notes de procédure actualisés
- Répondre aux attentes des salariés
- Améliorer les processus de gestion interne
- Gestion de la crise financière: le DD, levier efficace de la relance, pour générer des économies, de l'innovation

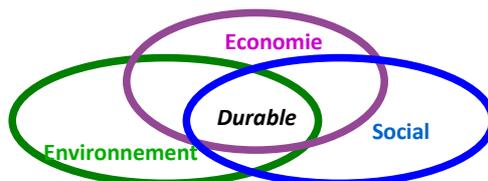
- 1• Développement durable : un concept, des applications très concrètes
- 2• Contexte inédit du Grenelle
- 3• Agenda 21
- 4• Nos motivations
- 5• Démarche : les principales étapes
- 6• Nos atouts

1. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE RAPPEL DE CONCEPT

- Assurer la continuité **dans le temps** du **développement économique et social**, dans le respect de l'**environnement**, et sans compromettre les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine.
- Assurer une croissance durable qui ne compromet pas les **besoins des générations futures**.



La politique de « développement durable » d'une organisation (entreprise, collectivité, organisation professionnelle...) englobe l'ensemble de ses **enjeux de responsabilité** vis-à-vis de la société.



2. LE CONTEXTE INÉDIT DU GRENELLE EN FRANCE

- **Initié par le Président de la République le 21 mai 2007**

« Le Grenelle Environnement sera un contrat entre l'Etat, les collectivités territoriales, les syndicats, les entreprises et les associations »

Extrait du discours du Président de la République prononcé le 21 mai 2007 lors de la réunion préparatoire avec les associations écologistes.

- **Lancement des débats le 16 juillet 2007 :**

Le « Grenelle Environnement » a abouti à un plan de mesures concrètes et quantifiables recueillant un accord le plus large possible des participants.

Extrait du dossier de presse, MEEDDAT, 6 juillet 2007

2. LE CONTEXTE INÉDIT DU GRENELLE IMPACT LÉGISLATIF

- **3 lois pour le Grenelle :**

- **Loi Grenelle 1** : a été votée le 21 octobre 2008
défini des orientations générales
- **Loi Grenelle 2** : soumise au Parlement fin 2009 après loi d'habilitation du Gouvernement à légiférer par voie d'ordonnance
cible les domaines du bâtiment, des transports
- **Loi Grenelle 3** :
ciblera les domaines de l'agriculture et de la gouvernance

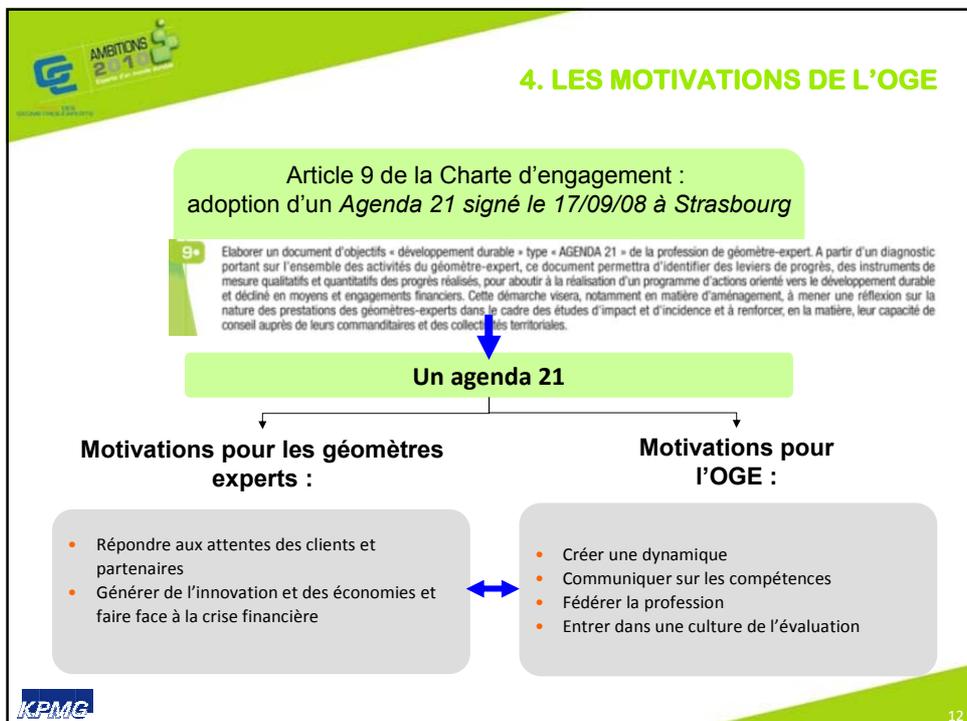
3. QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 ?

L'agenda 21 est une démarche stratégique par laquelle une organisation (collectivité, entreprise, profession...) travaille selon une logique partenariale (acteurs locaux, collectivités territoriales, entreprises, citoyens...) pour élaborer un plan d'actions visant au développement durable.

Défini à l'occasion du Sommet de Rio de 1992

3. QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 ?

- « Agenda » : ensemble d'actions, de projets
- « 21 » : pour le 21ème siècle
- C'est un processus avec des étapes d'élaboration
 - un état des lieux => diagnostic de performance
 - une situation à atteindre => choix collectif concernant les domaines prioritaires dans lesquels nous souhaitons agir
 - des actions concrètes





6. OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- Finalisation du diagnostic de la performance de la profession au regard des objectifs de développement durable appliqués à la gestion d'entreprise, et aux différents métiers du géomètre-expert :
 - 25 entretiens qualitatifs en face à face / partenaires de l'OGE
 - Enquêtes téléphoniques : 250 géomètres-experts et 250 clients
 - Enquête en ligne : 10 000 collaborateurs
- Restitution du diagnostic à l'occasion des université d'été de la profession le 24 juin 2009

7. LES ATOUTS

- Engagement clair du Conseil Supérieur de l'Ordre tout au long de la démarche
- Mise en œuvre effective du DD dans la gestion de nos d'entreprises et dans nos différents métiers (exemples)
- Groupe projet garant de la démarche
- Communication régulière
- Démarche gagnante/gagnante pour chacun des acteurs
- Agenda 21 ciblé sur des objectifs prioritaires
- Plan d'actions issu de l'Agenda concret et pragmatique
- Mise en place d'actions ayant un impact à court terme

8. CONCLUSION

- La profession voit ainsi dans ce projet extrêmement fédérateur un excellent levier pour dépasser la crise, impulser une relance par l'innovation et générer des économies substantielles dans nos cabinets.
- Il s'agit, de participer, à notre manière, à la définition d'un modèle de développement plus respectueux de l'homme et de son environnement au sens large.



CONGRÈS DE MARSEILLE

LES 24, 25 ET 26 JUIN 2010

PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTIONS AGENDA 21



GÉOMÈTRES-EXPERTS: UNE PROFESSION PIONNIÈRE



KPMG

ORDRE DES
GÉOMÈTRES-EXPERTS